

Correction des exercices

1. Complète les phrases.

Tous les **citoyens** ont le droit de voter. Ils doivent choisir entre plusieurs **candidats**. Ceux-ci présentent leur **programme** pendant la **campagne électorale**. Pour préserver le secret de vote, les électeurs vont dans un **isoloir**. Pour savoir qui a gagné, on compte les **bulletins**. Ça s'appelle le **dépouillement**.

1. Réponds aux questions.

a) Pourquoi d'après toi, les élections ont toujours lieu un dimanche ? **Car les gens ne travaillent pas et peuvent aller voter.**

b) Cite les 3 conditions pour être électeur ? **Être majeur, être de nationalité française ou citoyen de l'Union Européenne et être inscrit sur les liste électorales.**

c) Quels sont les deux façons de voter de nos jours ? **Avec les bulletins papier ou avec une machine.**

d) Quand auront lieu les élections municipales cette année ? **15 et 22 mars**

e) Jusqu'à quelle date les candidats peuvent se déclarer ? **27 février**

3. Vrai ou faux ?

- o Les élections municipales ont lieu tous les 6 ans. **V**
- o Le nombre de personne sur une liste est tjs le même quelque soit la commune. **F**
- o Il y a toujours deux tours. **F**
- o Les listes qui ont obtenu moins de 10 % sont au 2^{ème} tour. **F**
- o Pour gagner au premier tour, il faut moins de 50%. **F**
- o L'abstention c'est le fait que les citoyens ne votent pas. **V**

4. Observe le sondage pour la ville de Paris.

a) Qui est le candidat favori pour Paris ? **Anne Hidalgo**

b) Comment s'appelle le maire actuel de Paris ? **Anne Hidalgo**

c) Comment s'appelle le candidat du parti Europe écologie ? **David Belliard**

d) En quelle position est-il ? **5^{ème} position**

5. Observe le sondage pour la ville de Paris.

En 2014, il y avait **plus** de communes qu'en 2020. Il y a plus **30 000** communes qui ont moins de **3500** habitants. **42** communes sont de très grosses villes. La grande majorité des élus municipaux ne sont pas **payés**. Plus de la moitié des maires **sortants** ont plus de **60** ans. Il y a **17%** de femmes maires.

6. Numérote les dessins dans l'ordre dans les étoiles.

7. Écris sous les bons
dessins le numéro des
légendes suivantes :

3

Légende n° 6

8

Légende n° 7

6

Légende n° 4

5

Légende n° 8

7

Légende n° 1

2

Légende n° 3

1

Légende n° 5

4

Légende n° 2

Leçon

Je retiens

Tous les 6 ans, les élections municipales ont lieu.

Plusieurs *candidats* se présentent et forment une *liste*. Avant les élections, ils exposent leur *programme* : ce qu'ils feront quand ils seront élus.

Pour pouvoir voter il faut avoir *18 ans*, être de nationalité *française* et être inscrit sur les *listes électorales*.

Le jour des élections, chaque citoyen se présente dans un *bureau de vote*, présente ses cartes d'*électeur* et d'*identité*.

Si le vote se fait avec des bulletins papiers : on entre dans un *isoloir*, on glisse le bulletin choisi dans une enveloppe et on va le mettre dans l'*urne*.

Si le vote se fait avec une machine : il suffit d'appuyer sur le bouton du candidat choisi et de valider.

Il faut ensuite signer le *registre* pour prouver que l'on a bien voté.

A la fin de la journée, le *dépouillement* permet de compter le nombre de *voix* obtenues par les candidats.

Si un candidat a obtenu la *majorité absolue* (+ de 50%), il remporte l'élection. Sinon, tous les candidats ayant obtenu + de *10 %* des voix vont au 2^{ème} tour.